

ESSENTIEL

2025





Profil	4
VINCI Autoroutes en bref	6
Un réseau qui participe au développement des territoires	8
La sécurité des usagers et des salariés, une priorité au quotidien	12
Au service des clients	14
L'autoroute, un rôle moteur dans la décarbonation des mobilités	18
Vers l'autoroute recyclée et le zéro déchet	26
Renaturer le domaine autoroutier	30

En France, qu'il s'agisse de transport de personnes ou de marchandises, 9 trajets sur 10 se font aujourd'hui par la route.

Si les experts appellent au report modal vers le ferroviaire, la route demeure, et pour longtemps, le vecteur numéro 1 des déplacements. L'autoroute, en particulier, joue un rôle structurant dans notre pays. Gestionnaire de la moitié du réseau autoroutier concédé français, VINCI Autoroutes est pleinement conscient de l'enjeu de la décarbonation de la mobilité routière. Ce mode est en effet responsable de plus de 90 % des émissions du secteur des transports, qui compte en France pour 34 % des émissions globales. Depuis plus d'une décennie, nous sommes pleinement engagés

dans la transition énergétique et l'électrification des mobilités routières. S'agissant de la mobilité électrique, la transformation de l'autoroute en infrastructure bas carbone est déjà une réalité. Grâce à l'énorme travail réalisé par les concessionnaires autoroutiers ces deux dernières années, la France possède aujourd'hui le réseau autoroutier concédé le plus densément électrifié, et VINCI Autoroutes est devenu le réseau concédé le plus électrifié au monde. Ces avancées le montrent, le modèle de la concession que nous portons est un atout pour accélérer massivement, au service des politiques publiques, les mutations nécessaires. Nous y sommes prêts, aux côtés des collectivités et des usagers de la route.



Nicolas Notebaert,
directeur général Concessions
de VINCI, président de VINCI Airports,
et VINCI Autoroutes

« Le modèle de la concession que nous portons est un atout pour accélérer massivement, au service des politiques publiques, les mutations nécessaires. »

« Jour après jour, nous dessinons l'autoroute de demain, une autoroute plus sûre, plus innovante, plus inclusive et plus durable. »



Sabine Granger,
directrice générale de VINCI Autoroutes

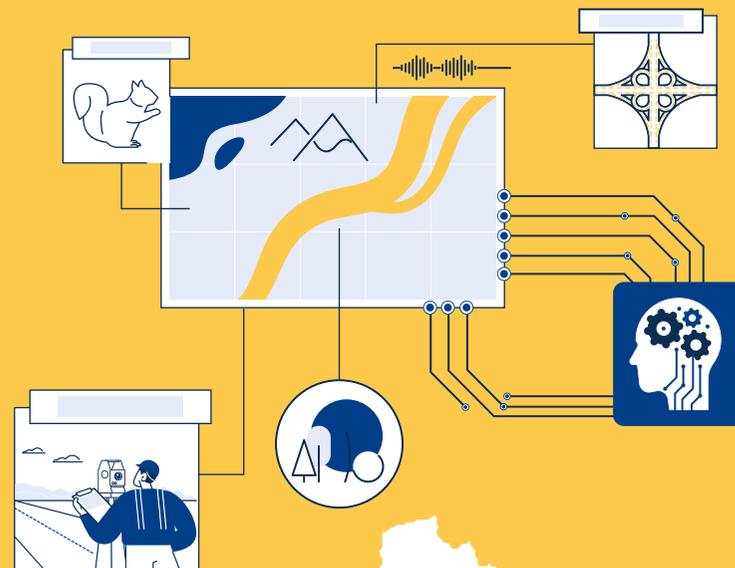
En 2024, le trafic sur notre réseau est resté stable sur l'ensemble de l'année, malgré le mouvement des agriculteurs. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de VINCI Autoroutes s'est établi à 6,6 milliards d'euros. Cette année encore, en investissant plus de 600 millions d'euros dans près de 600 opérations de toute taille, allant de grands chantiers aux campagnes d'entretien du patrimoine autoroutier, nous avons créé de la valeur dans les territoires que nous desservons. Avec 4,2 millions d'heures travaillées et un taux d'insertion de personnes éloignées de l'emploi sur nos chantiers de 11 %, nos activités ont généré un impact socio-économique majeur. Partout en France, nos investissements sont venus soutenir les dynamiques territoriales, comme à Nantes, à la jonction de l'autoroute A11 et du périphérique nantais, avec le nouvel aménagement de la porte de Gesvres, ou sur l'A8 dans le secteur de Mougins, et au sein de la métropole de Toulon, via l'élargissement à 2 x 3 voies de l'A57, inauguré en juin 2025.

Sur ce réseau en mouvement, nos équipes veillent, tout au long de l'année, à la sécurité de nos clients et à la qualité du service autoroutier. Leur sécurité, en phase de chantier comme en phase d'exploitation, est pour nous une priorité absolue, et nous avons poursuivi cette année nos efforts de sensibilisation des automobilistes à la conduite responsable, en lien avec la Fondation VINCI Autoroutes. Nous sommes aussi très attachés à faire progresser la diversité au sein de l'entreprise. Avec un taux de féminisation de nos équipes de 41 %, nous sommes en bonne voie ! C'est ainsi que, jour après jour, nous dessinons l'autoroute de demain, une autoroute toujours plus sûre, plus innovante, plus inclusive et plus durable, contributrice responsable à l'avenir des territoires.

PROFIL

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France.

Avec un réseau de 4 443 kilomètres, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos, VINCI Autoroutes est le premier concessionnaire autoroutier français. La principale mission de ses 5 400 collaborateurs est d'assurer en toutes circonstances la viabilité du réseau, la sécurité de ses clients et la continuité du service public autoroutier. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute – indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires qu'elle irrigue – en infrastructure bas carbone, en phase avec la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.



4 443 km

de réseau en France, desservant 10 régions, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales

VINCI AUTOROUTES EN BREF

Sur l'ensemble de l'année 2024, le trafic sur le réseau VINCI Autoroutes est resté stable. Sur une longue période, la croissance du trafic illustre la place centrale de la mobilité routière en France, ainsi que le rôle essentiel de l'autoroute dans la desserte et l'activité économique et sociale des territoires : mobilités du quotidien pour les particuliers, échanges à l'échelle régionale, nationale et internationale pour les entreprises. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de VINCI Autoroutes s'est établi à 6,6 milliards d'euros. Les investissements, qui se sont élevés à plus de 600 millions d'euros, ont principalement porté sur la réalisation d'échangeurs, de travaux de modernisation, d'intégration environnementale, d'amélioration des réseaux, ainsi que sur des opérations d'entretien et de maintenance des chaussées et des ouvrages.

TRAFIC

2,6 M
de clients en moyenne
par jour

et plus de
4 M
l'été, pendant les grandes
migrations estivales

FINANCES

6,6 Mds€
de chiffre d'affaires

16,2 Mds€
d'endettement

RESSOURCES HUMAINES

5400
collaborateurs

41%
de femmes

39%
de femmes managers

126 000
heures de formation



UN RÉSEAU QUI PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

VINCI Autoroutes est l'un des principaux maîtres d'ouvrage de travaux publics en France. Des grands chantiers aux campagnes d'entretien du patrimoine autoroutier, près de 600 opérations étaient en cours en 2024 sur son réseau. Avec 4,2 millions d'heures travaillées en 2024, ces activités de construction génèrent un impact socio-économique majeur. Les chantiers les plus importants font l'objet de programmes d'insertion de personnes éloignées de l'emploi, mis en œuvre en collaboration avec les entreprises de travaux. Ainsi, le chantier des travaux d'élargissement de l'A57 dans la traversée de Toulon (Var) a permis la réalisation volontariste de 177 223 heures d'insertion, en partenariat avec les acteurs de l'emploi du territoire. Par ailleurs, les chantiers menés par VINCI Autoroutes s'accompagnent systématiquement de travaux de requalification environnementale. Enfin, certains projets sont à finalité exclusivement environnementale : c'est le cas le long de l'A51, où la création de 4 bassins complétant le système d'assainissement de l'autoroute vient renforcer la protection des captations d'eau potable de 21 communes des Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse.



Près de **600**

opérations en cours sur le réseau VINCI Autoroutes en 2024, ayant représenté

4,2 M

d'heures travaillées





Un chantier exceptionnel au cœur de la métropole toulonnaise

Dans le cadre du Plan de relance autoroutier, le principal chantier de construction de l'année concerne l'élargissement à 2 x 3 voies de circulation d'une section de 7 kilomètres de l'A57, dans la traversée de la métropole de Toulon (Var). Ce chantier complexe, mené en milieu urbain, a été inauguré en juin 2025. Deux bandes d'arrêt d'urgence, élargies et renforcées, ont été

aménagées dans ce cadre pour faciliter la circulation des bus et des autocars, ainsi que des arrêts de bus sécurisés, reliés au futur pôle d'échanges multimodal de Sainte-Musse et s'inscrivant dans le futur schéma des transports en commun de l'agglomération. La présence de ces arrêts constitue une première en France, en milieu urbain et sur le réseau concédé.

Des investissements bénéficiant aux territoires

Dans le cadre des contrats de plan des sociétés concessionnaires et du Plan d'investissement autoroutier, cofinancé par VINCI Autoroutes et les collectivités concernées, plusieurs projets d'échangeurs ont été achevés ou poursuivis. Dans des territoires qui connaissent une forte dynamique de développement, ces investissements permettent d'améliorer la desserte locale, la fluidité des échanges et la sécurité des déplacements.



Sur l'A11, l'aménagement de la porte de Gesvres, à la jonction avec le boulevard périphérique de Nantes (Loire-Atlantique), inauguré en juin 2024, a porté à 2x2 voies des liaisons entre les périphériques nord et est, et créé une voie supplémentaire dans chaque sens entre les portes de Rennes et de la Chapelle.



Sur l'A7, les travaux de création des demi-échangeurs de Salon nord (Bouches-du-Rhône) et Vienne sud (Isère) ont débuté à l'automne 2024, pour être achevés respectivement début 2026 et fin 2025.



Sur l'A51, les nouveaux aménagements de l'échangeur de Cadarache (Bouches-du-Rhône), qui dessert notamment le pôle de recherche du CEA, ont été mis en service durant l'été 2024.



Sur la bretelle autoroutière A680, l'élargissement sur 7,6 kilomètres d'une route existante et la création de l'échangeur de Verfeil, à la jonction avec la future A69 à proximité de Toulouse (Haute-Garonne), sont en cours.



Sur l'A8, trois opérations achevées en 2024 : la nouvelle bretelle de sortie de Monaco, le réaménagement du diffuseur de Mougins et celui de la bretelle d'entrée de Menton (Alpes-Maritimes).

LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET DES SALARIÉS, UNE PRIORITÉ AU QUOTIDIEN

Tout au long de l'année, les équipes d'exploitation de VINCI Autoroutes se mobilisent pour veiller à la sécurité des usagers et à la qualité du service autoroutier en s'appuyant, notamment, sur des systèmes d'information de dernière génération et des outils connectés. Créée par VINCI Autoroutes en 2022, l'École des métiers de l'autoroute (EMA) contribue également à l'excellence opérationnelle des équipes en formant les professionnels de la route – services de secours, dépanneurs, entreprises de travaux... – à la sécurité lors des interventions sur la voie. Si l'autoroute est cinq fois plus sûre pour ses usagers que les autres réseaux routiers, l'hypovigilance, le manque d'attention et le comportement irresponsable de certains conducteurs continuent de mettre en danger les patrouilleurs et leurs partenaires. Poursuivant ses efforts constants de sensibilisation à la conduite responsable, la Fondation VINCI Autoroutes a donc mené plus d'une centaine d'actions en 2024, en lien avec les équipes de VINCI Autoroutes, et continue en 2025. La 5^e édition de l'opération « Quand allez-vous percuter ? » s'est déroulée en juillet 2025.



Sensibiliser sans relâche

Diffusé sur les réseaux sociaux et à la télévision, le clip de sensibilisation associé à la campagne « Quand allez-vous percuter ? » a totalisé, en 2024, près de 70 millions de vues. Le Baromètre de la conduite responsable, réalisé annuellement par la Fondation VINCI Autoroutes, souligne toutefois la persistance de comportements à risque : selon sa 15^e édition,

61% des conducteurs téléphonent au volant, 39% prennent le volant alors qu'ils se sentent très fatigués, 64% ne respectent pas systématiquement la règle du corridor de sécurité, en omettant de se décaler à l'approche de véhicules d'intervention, et 68% ne respectent pas les distances de sécurité. Par ailleurs, 29% envoient ou regardent des SMS/e-mails au volant.

64 000

heures de formation dédiées à la sécurité

79%

des implantations sans accident du travail avec arrêt

43

heurts de fourgon sur l'ensemble du réseau VINCI Autoroutes en 2024



L'IA au service de la sécurité

Développé avec la filiale Cyclope.ai, le dispositif PatrolCare associe caméras connectées et IA pour créer un corridor de sécurité virtuel à l'arrière d'un fourgon arrêté. Dès qu'un véhicule à la trajectoire dangereuse est détecté, une alarme puissante alerte le patrouilleur et le conducteur.



D'ici à la fin 2025,
200
fourgons
VINCI Autoroutes
équipés

AU SERVICE DES CLIENTS

Conformément à la promesse #BienVoyager de VINCI Autoroutes, ses équipes se mobilisent 365 jours par an et 7 jours sur 7 pour offrir à 2,6 millions d'usagers quotidiens la meilleure expérience client possible, tout au long de leur trajet. Les 10 engagements de qualité de service de #BienVoyager illustrent le savoir-faire de VINCI Autoroutes dans son rôle de délégataire de service public. Ils sont regroupés sous 4 thématiques : un trajet fluide et facile, en toute sécurité; une information fiable et personnalisée sur les conditions de circulation en temps réel; un accueil exemplaire sur les aires de services et de repos, avec une offre variée, au meilleur prix, qui reflète le territoire dans lequel elle s'ancre; et, enfin, des solutions au service de la décarbonation de la mobilité, à travers notamment le déploiement d'équipements d'électromobilité sur les aires ou de solutions de mobilité partagée sur le réseau.



Près de
70 000
clients utilisent
le badge Ulys Electric

6,8
millions de badges Ulys
en circulation



100 %

des 181 aires de services
du réseau VINCI Autoroutes
équipées en stations
de recharge

59

parkings de covoiturage
proposant plus de
5 000 places gratuites
de stationnement

+30%

en moyenne
d'augmentation de
la satisfaction client
et de la consommation
sur les aires rinnovées

100%

des aires seront
rinnovées d'ici à 2030



Des aires rinnovées et animées

VINCI Autoroutes a poursuivi son programme de renouvellement et de modernisation de ses aires de services, avec huit aires rinnovées en 2024, dont l'aire Marcel Pagnol sur l'A52, dotée d'un parcours culturel immersif sur la vie et l'œuvre de l'écrivain. Ces opérations permettent, grâce à la rénovation énergétique des bâtiments, d'atteindre les meilleurs niveaux de certification environnementale. Elles transforment intégralement les espaces intérieurs et extérieurs, renouvellent l'offre de restauration et mettent en valeur les produits locaux. Sur certaines aires, des panneaux photovoltaïques sont installés en toiture des bâtiments et en ombrières des places de stationnement.

Les aires sont aussi des lieux privilégiés d'animations gratuites pendant la période estivale, avec les pauses ludiques et pédagogiques du programme #BienArriver. En 2024, la Fondation VINCI Autoroutes a accueilli les voyageurs pour les sensibiliser à la conduite responsable, mais aussi pour leur offrir, dans le cadre de l'opération « Lire, c'est voyager; voyager, c'est lire » parrainée par l'écrivain Sylvain Tesson, 25 000 livres de la collection Folio. En 2025, la marraine de l'opération est l'écrivaine Lilia Hassaine.

Le succès d'Ulys

Avec 1,2 million de nouvelles souscriptions, en 2024, Ulys a conforté sa position de leader de l'abonnement multiservice pour la mobilité routière en France. Outre le télépéage autoroutier dans quatre pays (France, Espagne, Portugal et Italie) et le paiement du stationnement dans un millier de parkings en Europe, Ulys permet, avec le passe Ulys Electric, de recharger son véhicule électrique en France et de planifier son trajet en géolocalisant les bornes présentes sur son itinéraire.



91%⁽¹⁾
des auditeurs déclarent écouter
Radio VINCI
Autoroutes pour des informations
trafic qu'ils ne trouvent pas ailleurs



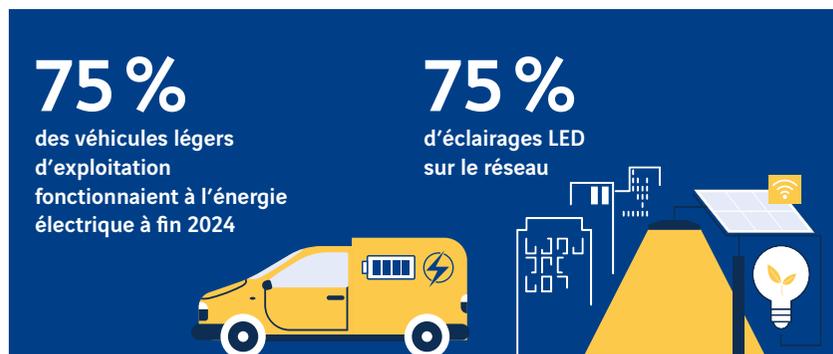
(1) Source : enquête Ipsos fort trafic - mai 2024.

Une information trafic multicanale

Associée à la sécurité et à l'agrément du voyage, l'information trafic fait partie intégrante du service autoroutier. VINCI Autoroutes met à la disposition de ses clients un dispositif multimédia complet (radio, fils d'information, service client accessible 24 heures sur 24). La convergence entre les outils et les systèmes d'information associés à l'exploitation autoroutière, d'une part, et les médias autoroutiers, d'autre part, permet d'apporter une information trafic réactive et fiable. Pièce maîtresse de ce dispositif, Radio VINCI Autoroutes (107.7) est la première radio écoutée dans sa zone de diffusion, avec 3,5 millions d'auditeurs en moyenne, les jours de fort trafic⁽¹⁾.

L'AUTOROUTE, UN RÔLE MOTEUR DANS LA DÉCARBONATION DES MOBILITÉS

En France, les émissions liées au secteur des transports proviennent majoritairement des usages des infrastructures routières. Atteindre la neutralité carbone en 2050, conformément aux engagements de la France et de l'Union européenne, implique donc une décarbonation massive et rapide de la mobilité routière, en particulier sur le réseau autoroutier, qui représente 1% du maillage routier français, mais environ 25% de ses émissions de gaz à effet de serre. Lancée dès 2019, la démarche « Ambition Environnement 2030 » de VINCI Autoroutes mobilise l'ensemble de sa chaîne de valeur – salariés, fournisseurs, partenaires – autour de la transformation environnementale. Pour accélérer la conversion de l'autoroute en infrastructure bas carbone, VINCI Autoroutes s'est engagé à réduire les émissions de CO₂ générées par ses activités d'exploitation (scopes 1 et 2) de plus de la moitié, d'ici à 2030. En avance sur ses objectifs, l'entreprise a déjà réduit cette empreinte de 49% à fin 2024 par rapport à 2018, en agissant principalement sur les deux premières sources d'émissions directes : la flotte de véhicules et l'éclairage du réseau. Enfin, elle agit également pour décarboner les usages de l'autoroute (scope 3 aval). Par ailleurs, VINCI Autoroutes s'est engagé à réduire, d'ici à 2030, de 50% en moyenne par opération, par rapport à 2019, l'empreinte carbone des travaux menés sur son réseau (scope 3 amont) dans le cadre de ses chantiers. Avec - 25% à fin 2024, cet objectif est déjà à moitié atteint. Enfin, VINCI Autoroutes vise également à réduire de 20% les émissions indirectes associées aux installations commerciales positionnées sur les aires de services. À fin 2023, la réduction de ces émissions avait atteint 5%.



AMBITION ENVIRONNEMENT 2030 OBJECTIFS ET RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE MENÉE PAR VINCI AUTOROUTES

ÉMISSIONS DIRECTES

Objectifs 2030 : RÉDUCTION DE 67%
RÉSULTATS 2024 : RÉDUCTION DE 49%
des émissions de CO₂⁽¹⁾

RÉDUCTION DE 20%
RÉDUCTION DE 18,5%
des consommations énergétiques (hors carburant)⁽¹⁾



Objectifs 2030 : RÉDUCTION DE 50%
RÉSULTATS 2024 : RÉDUCTION DE 25%
des émissions des chantiers à périmètre équivalent⁽²⁾



ÉMISSIONS INDIRECTES

Objectifs 2030 : RÉDUCTION DE 20%
RÉSULTATS 2024 : RÉDUCTION DE 2%
des émissions des clients⁽²⁾



RÉDUCTION DE 20%
RÉDUCTION DE 5%⁽³⁾
des émissions des installations commerciales⁽²⁾



(1) Données vs 2018.
(2) Données vs 2019.
(3) Données vs 2023.

Un maillage au service de la mobilité électrique longue distance

Avec la mobilité électrique, la transformation de l'autoroute en infrastructure bas carbone est déjà une réalité. Depuis fin 2023, 100 % des aires de services du réseau VINCI Autoroutes sont électrifiées, et plus de 2100 points de recharge sont en service à fin 2024 sur le réseau, dont 90 % assurant une recharge complète en une trentaine de minutes. La demande est en forte croissance : le nombre de recharges effectuées sur le réseau VINCI Autoroutes a doublé entre janvier et décembre 2024, pour atteindre près de 2 millions de sessions de recharge. VINCI Autoroutes a

également commencé à équiper des aires de covoiturage et des haltes de péage de bornes de recharge, ainsi que des aires de repos. Pour répondre au fort développement attendu du parc de véhicules électriques (de 3 % du parc total actuellement à 15 % en 2030, puis 37 % en 2035), le nombre de bornes accessibles sur le réseau autoroutier devra à terme être multiplié par 7, afin que l'offre de service réponde à la demande lors des pics de trafic. Deux points de charge destinés aux poids lourds ont été mis en service, fin 2024, sur l'aire des Palombières (A89), et d'autres seront déployés en 2025.



Mobilités partagées, encore un effort

Le Baromètre de l'autosolisme VINCI Autoroutes mesure le taux d'occupation des véhicules empruntant l'autoroute, aux abords de 12 métropoles françaises. Selon la 7^e édition de mars 2025, près de 85 % des conducteurs effectuent leurs trajets quotidiens seuls dans leur voiture, le matin aux heures de pointe, soit +1 point en un an. La moyenne constatée à l'automne 2024, dans le cadre des trajets pendulaires, reste l'un des niveaux les plus élevés depuis la création du baromètre, en 2021.



Recharger sans s'arrêter

Menée depuis 2023 par un consortium piloté par VINCI Autoroutes, dans le cadre de l'appel à projets « Mobilités routières automatisées, infrastructures de services connectés et bas carbone » de Bpifrance, l'expérimentation « Charge as you drive » (« Rechargez en roulant ») est une première mondiale sur autoroute en circulation. Préfigurant les futures « autoroutes électriques », elle vise à expérimenter deux solutions de recharge dynamique pour les poids lourds, l'une par induction, l'autre par rail conducteur.



+1 km
d'autonomie
récupérée par km
parcouru pour
les poids lourds

+2 km
d'autonomie
récupérée par km
parcouru pour
les véhicules légers



Avec TRAPEZE, le covoiturage 2.0

VINCI Autoroutes a lancé, en groupement avec VINCI Energies, Ecov, Nokia Bell Labs et le Cerema, centre d'expertise public sur la mobilité et l'aménagement, le projet TRAPEZE. L'objectif de cette expérimentation, sélectionnée dans le cadre du 4^e Programme d'investissements d'avenir, France 2030, est de développer puis de tester et valider, en conditions réelles sur une infrastructure existante, un pilote de nouveaux services de mobilité partagée, pour contribuer à décarboner les transports. Le projet repose sur un réseau de lignes de

covoiturage maillées entre elles et avec les réseaux de transports collectifs, ainsi que sur les axes routiers ou autoroutiers les plus fréquentés, sur une voie réservée doublement régulée : à l'accès, d'une part, pour en garantir le remplissage maximal et la fluidité; dans la voie, d'autre part, les véhicules recevant des consignes pour synchroniser leur vitesse avec celle des autres usagers, afin d'optimiser les conditions de circulation au service d'un temps de trajet minimal et garanti. Le dispositif prévoit aussi un système de mise en relation des usagers.

Vers la mobilité autonome sur autoroute

Dans le prolongement d'un groupe de travail de Leonard, la plateforme de prospective et d'innovation de VINCI, un consortium piloté par VINCI Autoroutes a lancé un projet visant à faire circuler sur autoroute des navettes électriques et connectées entièrement autonomes, transportant 12 passagers, à la vitesse de 80 kilomètres par heure. L'expérimentation, qui constituera une première mondiale, devrait entrer

en phase opérationnelle en 2025, sur le même trajet que les lignes de cars express reliant le pôle multimodal de Longvilliers et la gare RER de Massy, en Île-de-France. Le projet s'appuie sur un système robuste de supervision et d'intervention, ainsi que sur une infrastructure connectée et sécurisée, capable d'assister les navettes lors du franchissement des péages ou de l'insertion sur l'autoroute.



L'autoroute de la neutralité carbone

Pour apporter sa contribution opérationnelle à la transition écologique des mobilités, VINCI Autoroutes a modélisé les transformations et les investissements à mettre en œuvre pour inscrire l'autoroute dans la trajectoire nationale et européenne vers la neutralité carbone à l'horizon 2050. Tandis que les poids lourds électriques se chargeront directement en roulant sur l'infrastructure, les aires de services compteront des dizaines de bornes de recharge ultrarapide pour véhicules légers, et les centrales solaires sur le réseau contribueront à produire l'énergie renouvelable qui accompagnera la massification de la mobilité électrique. Propice aux mobilités partagées, l'autoroute accueillera également des lignes de cars express, connectées aux réseaux de transports en commun des territoires et empruntant des voies réservées à l'approche des grandes agglomérations.



1 Restauration écologique et écopâturage

2 Couloir de décarbonation à induction

3 Station multimodale avec ligne de cars express

4 Passerelle pour mobilités douces

5 Véhicule connecté à l'infrastructure

6 Fourgon au bioGNV

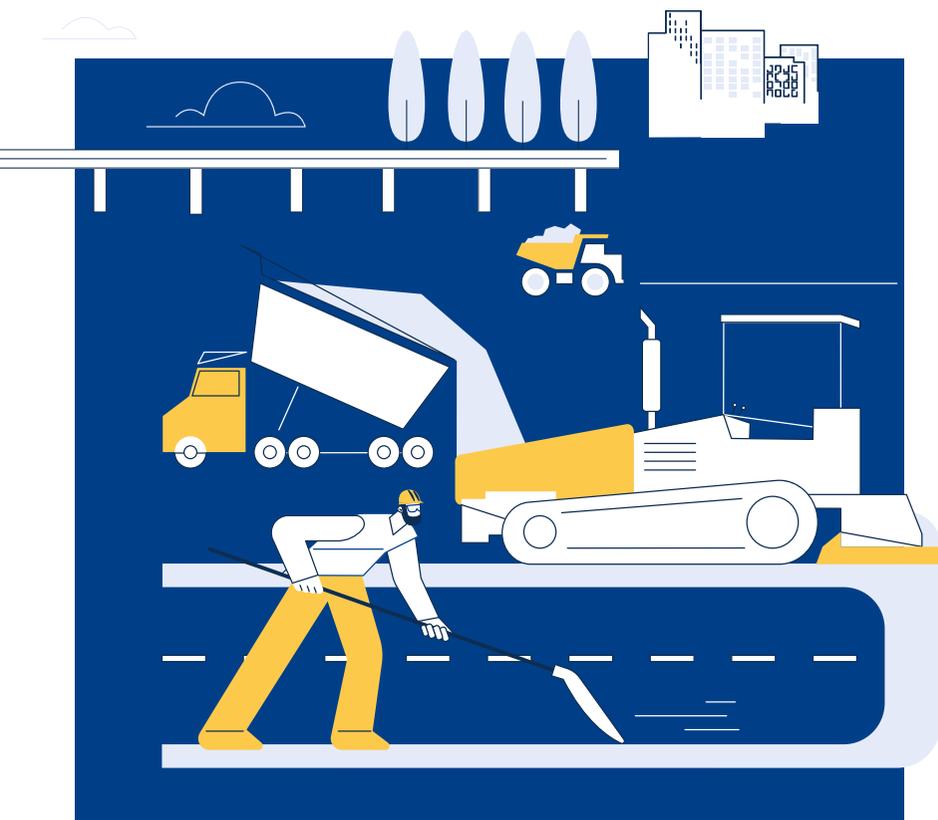
7 Unités de bord de route (communication Véhicule à infrastructure)

8 Auvents photovoltaïques

9 Bornes de recharge pour véhicules électriques

VERS L'AUTOROUTE RECYCLÉE ET ZÉRO DÉCHET

Les chantiers et les activités d'exploitation de VINCI Autoroutes consomment des ressources naturelles (granulats et agrégats, notamment) et génèrent des déchets de natures variées, dont les moyens de valorisation sont très différents, depuis les déchets de chantiers jusqu'aux ordures ménagères, collectées sur les aires. Conscient de la nécessité d'inscrire l'autoroute dans un schéma d'économie circulaire, VINCI Autoroutes mène une stratégie de gestion durable sur l'ensemble du cycle de vie de ses infrastructures, empruntées chaque jour par des millions d'usagers. L'entreprise fait évoluer ses pratiques pour réduire l'utilisation de matières premières non renouvelables, et donc l'extraction de matériaux vierges, dans ses activités de travaux et d'exploitation tout comme dans ses achats. Elle développe également une démarche de gestion durable de la matière utilisée, avec l'ambition de valoriser 100 % des déchets non dangereux, sous forme de matière première secondaire ou d'énergie.



AMBITION ENVIRONNEMENT 2030 OBJECTIFS ET RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE MENÉE PAR VINCI AUTOROUTES

EXPLOITATION

Optimiser les ressources grâce à l'économie circulaire

Objectifs 2030

100 %

de valorisation des déchets courants et non dangereux d'exploitation, dont

80 %

de valorisation en matière



Résultats 2024

97 %

des déchets courants et non dangereux d'exploitation ont été valorisés, et

83 %

de valorisation en matière

CLIENTS

Objectifs 2030

100 %

de valorisation des déchets sur les aires de repos et de services



Résultats 2024

87 %

des déchets valorisés en matière ou en énergie sur les aires de repos de VINCI Autoroutes, gérées en propre, et

47 %

sur les aires de services



TRAVAUX

Objectifs 2030

100 %⁽¹⁾

des agrégats d'enrobés produits sur les chantiers sont réutilisés, dont

45 %

sur les chantiers de VINCI Autoroutes



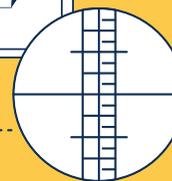
Résultats 2024

93 %

des agrégats d'enrobés produits sur les chantiers sont réutilisés, dont

48 %

sur les chantiers de VINCI Autoroutes



(1) Sur la période 2025-2030.



Chantiers : réduire l'empreinte carbone et recycler

VINCI Autoroutes travaille, en collaboration avec ses partenaires de la maîtrise d'œuvre et des entreprises de travaux, sur l'écoconception des ouvrages, l'utilisation croissante de béton bas carbone, d'acier recyclé et d'énergie décarbonée pour les engins, ainsi que sur l'optimisation des méthodes de chantier et d'acheminement des matériaux. Enfin, l'entreprise inscrit également la gestion de ses chantiers

dans une logique d'économie circulaire. Les chaussées autoroutières de son réseau font en effet l'objet de campagnes d'entretien régulières qui conduisent à extraire, lors du rabotage des chaussées, environ 1,2 million de tonnes d'agrégats d'enrobés par an. En 2024, 93% de ces agrégats ont été valorisés sous diverses formes, dont 48% réutilisés sur les chantiers de VINCI Autoroutes.

Valoriser les déchets liés à l'exploitation

7 424 t
de déchets laissés par les clients en 2024 sur les aires de repos et les espaces gérés par VINCI Autoroutes sur les aires de services

100%
des aires de repos VINCI Autoroutes sont équipées d'un dispositif de tri des déchets à 3 bacs

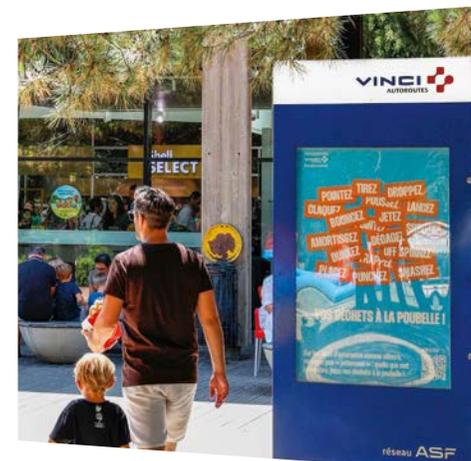
VINCI Autoroutes a atteint, en 2024, un taux de 87% de valorisation de ses déchets non dangereux issus de ses aires de repos et des espaces gérés en propre. Des filières adaptées aux déchets spécifiques de l'activité autoroutière, comme les cônes de signalisation, ont également été mises en place et un programme de valorisation des boues issues des stations d'épuration des aires de repos est en cours

de déploiement. Déployée en collaboration avec les enseignes commerciales partenaires qui gèrent ses aires de services, la démarche « Objectif aire zéro déchet » vise à réduire la production de déchets et à augmenter les taux de valorisation. Enfin, VINCI Autoroutes insère dans les contrats avec ses fournisseurs des clauses favorisant notamment la reprise des emballages et des produits en fin de vie.



Contre la « jettomanie » et pour l'environnement

Avec la complicité humoristique du commentateur sportif Grégoire Margotton, la Fondation VINCI Autoroutes a mené, pendant l'été 2024, deux campagnes nationales de sensibilisation des usagers à une conduite plus responsable vis-à-vis de l'environnement. Objectif : prévenir les jets de mégots (#StopMégots) et de déchets (« Le beau geste ») par la fenêtre des voitures.



RENATURER LE DOMAINE AUTOROUTIER

L'ingénierie écologique fait partie intégrante de l'expertise en maîtrise d'ouvrage de VINCI Autoroutes. Pour chaque projet d'aménagement autoroutier, l'entreprise s'engage à mobiliser les investissements nécessaires pour éviter, réduire et compenser les impacts sur l'environnement. VINCI Autoroutes s'oriente aujourd'hui vers une contribution positive à la restauration écologique des milieux naturels, s'engageant à pratiquer une gestion extensive des emprises autoroutières et déployant progressivement sur son réseau un plan de régénération des milieux naturels. L'entreprise réalise également des projets à finalité exclusivement environnementale : 140 opérations, concernant principalement des ouvrages hydrauliques et des passages pour animaux, ont été réalisées ces dernières années sur son réseau. Pour l'élaboration et le suivi des mesures environnementales, VINCI Autoroutes collabore étroitement avec les associations et institutions spécialisées. Cette démarche partenariale porte notamment sur l'aménagement des ouvrages de continuité écologique, positionnés en fonction des mouvements répertoriés par les observateurs de la faune sauvage, et sur le suivi des espèces qui les empruntent. Les données recueillies enrichissent les connaissances scientifiques sur les espèces.



AMBITION ENVIRONNEMENT 2030 OBJECTIFS ET RÉSULTATS DE LA DÉMARCHE MENÉE PAR VINCI AUTOROUTES

Objectifs 2030



« 0
phyto »

Suppression totale des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces végétalisés du réseau VINCI Autoroutes⁽¹⁾

Résultats 2024

0,024
kg/km

de produits phytosanitaires utilisés pour l'entretien des espaces végétalisés du réseau, soit

- 95%
par rapport à 2018

Objectifs 2030

RÉDUCTION DE

10 %

de la consommation d'eau par rapport à 2018



Résultats 2024

- 15,5%

de consommation d'eau liée à l'activité de l'entreprise depuis 2018

Objectifs 2030

100 %

des aires sous plan de gestion durable



Résultats 2024

Plus de

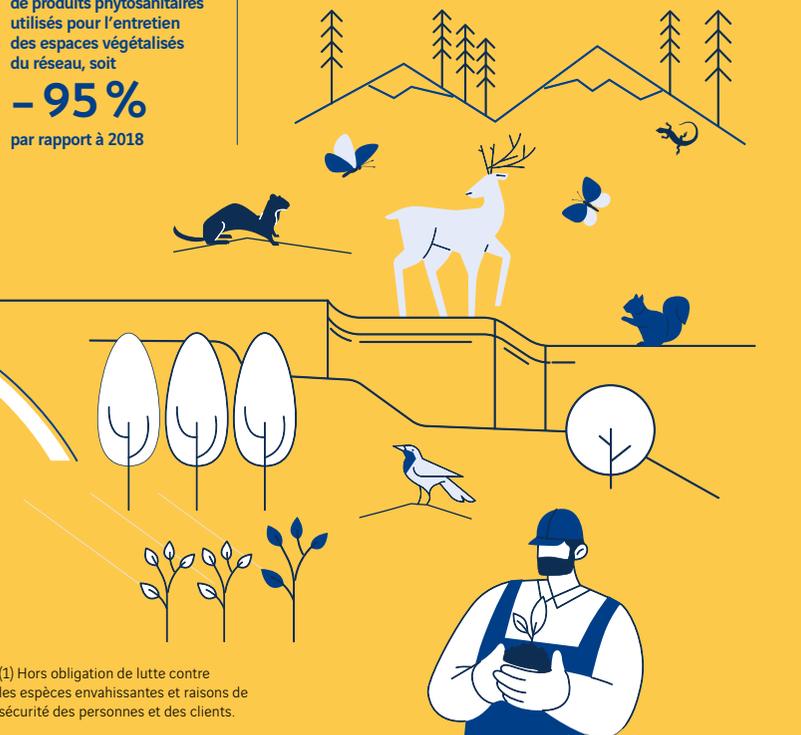
200

projets de renaturation du domaine autoroutier

Déjà plus de

12

projets menés depuis 2022



(1) Hors obligation de lutte contre les espèces envahissantes et raisons de sécurité des personnes et des clients.

Avec l'ONF, un vaste programme de renaturation

VINCI Autoroutes mène, depuis 2021, dans le prolongement des opérations qui réduisent l'impact de l'infrastructure autoroutière sur les écosystèmes, un programme de régénération écologique des dépendances vertes de son réseau. Dans le cadre d'un partenariat avec l'Office national des forêts, 119 sites ont fait l'objet

d'un diagnostic et d'une préconisation de renaturation. Parmi les travaux déjà engagés, un reboisement est, par exemple, en cours sur l'aire de Gript nord (A10) et, sur les anciennes aires de Vendée (A83), un programme de création de prairies et de zones humides puis de plantation d'essences locales est lancé.

Une superficie de
29 000
hectares de
dépendances vertes

70
opérations menées
par des associations
ou des collectivités
dans les territoires
desservis par le
réseau ont bénéficié
de financements
de la Fondation
VINCI Autoroutes,
au cours des trois
dernières années



L'entretien raisonné, respectueux de la faune et de la flore

VINCI Autoroutes, qui déploie depuis une vingtaine d'années des méthodes d'entretien responsable des dépendances vertes de son réseau, met progressivement en œuvre, dans le cadre de son ambition environnementale, une démarche harmonisée de gestion extensive.

L'objectif est fixé à 100 % des aires sous plan de gestion durable en 2030, et prévoit une extension de cette ambition à l'ensemble du tracé autoroutier. En coordonnant interventions humaines et cycles de vie de la faune et de la flore, cette approche améliore la prise en compte de l'évolution des espaces naturels.

Direction de la communication : VINCI
L'archipel - 1973, bd de la Défense - 92757 Nanterre Cedex - France

Design et production : HAVAS Paris

Crédits photo : Gaël Arnaud - David Aubert - Yann Bouvier
- Didier Depoorter - Elite Drone - Caroline Gasch - Jean-Philippe
Moulet - David Pinoli - Studio 619 - Alain Tendero - DR.



VINCI Autoroutes
L'archipel – 1973, bd de la Défense
92757 Nanterre Cedex – France
www.vinci-autoroutes.com
#BienVoyager



@VINCIAutoroutes



VINCI Autoroutes



@VINCIAutoroutesVideos



@vinci_autoroutes



VINCI Autoroutes

